Action de formation et d'information

ATSEM : Quel statut ? Quelle fonction ? Quel rôle ?

Direction Emplois et Carrières
Service Accompagnement
des Pratiques Professionnelles
Références : CP/AD
Tél. : 02 96 58 23 83/ 02 96 58 59 73
formation@cdg22.fr
FORM_FICHECOM_202203
Contenu mis à jour le 24/04/2025

MODALITES PRATIQUES

Formation réservée aux collectivités et établissements territoriaux
Modalités : formation en présentiel
Public : Professionnels intervenant auprès des enfants de 3 à 12 ans
Lieu : Centre de Gestion 22 – Eleusis 2 – PLERIN
Dates : 3 et 10 décembre 2025
Horaires : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

Durée : 2 journées (14 heures)

Tarif : 352 € par participant (Déjeuners compris)

Objectifs

- Situer son rôle et sa place au sein de l'équipe pédagogique,
- Identifier ses responsabilités sur les temps scolaires et périscolaires,
- Savoir adapter sa communication aux différents acteurs,
- Comprendre les enjeux du travail en équipe.

Prérequis

- Avoir des notions essentielles en matière d'encadrement et d'accompagnement de l'enfant

Moyens et méthodes pédagogiques

- Séquence en salle de formation équipée
- Apports théoriques et méthodologiques
- Echanges d'expériences
- Cas pratiques
- Dossiers pédagogiques remis aux stagiaires

Effectif maximum

- 15 participants

Profil de l'intervenant

- Formateur-Consultant, spécialiste de l'éducation

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluations des connaissances et/ou mises en pratique pendant la formation
- Auto-évaluation à l'issue

Suivi et évaluation de la formation

- Feuilles d'émargement
- Questionnaire de satisfaction
- Tour de table

Validation de la formation

- Attestation de présence
- Attestation de fin de formation

PROGRAMME

Définition du métier d'ATSEM :
- Statut, fonction et rôle,
- Les fonctions d'aide pédagogique et éducative en classe et sur les temps périscolaires.

Les responsabilités en fonction des différents temps de la journée.

La sécurité de l'enfant sur les temps scolaires et périscolaires.

L'ATSEM à un carrefour de communication :
- Les partenaires éducatifs : la communauté éducative, les parents, les agents périscolaires, les autres ATSEM,
- Les relations ATSEM/enseignants,
- La relation à la collectivité.

Le travail en équipe :
- Définition de l'équipe,
- Conditions nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe.

INSCRIPTION
Adresser le bulletin d'inscription complété et signé au plus tard dans les deux jours précédant la formation.
Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée. Le bulletin d'inscription vaut bon de commande.

ACCESSIBILITE
Nous pouvons mettre en place des aménagements spécifiques pour faciliter l'accueil des agents en situation de handicap sur nos formations.
N'hésitez pas à contacter le service formation pour nous faire part de vos besoins.

CONTACTS
CENTRE DE GESTION 22
Eleusis 2 – 1 rue Pierre et Marie Curie
BP 417 – 22194 PLERIN CEDEX
02 96 58 64 00 / www.cdg22.fr
Service Formation
02 96 58 59 73 / formation@cdg22